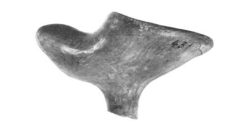


**Lampes puniques - Deneauve type II**  
-800 / -600



Grandes lampes plates, à deux becs, couvertes d'engobe rouge.

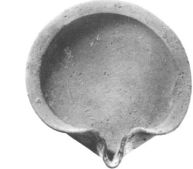
Les lampes sont désormais pourvues de deux becs déterminés par trois pincements du rebord. La coupe utilisée a un fond dont le dessous est bombé. Le rebord est plus large que celui de la lampe du type 1. Les pincements le retournent vers l'intérieur en trois larges replis.

Cinq exemplaires, sur les huit conservés à Carthage, étaient pourvus d'un pied. Celui-ci n'a jamais été retrouvé, il était probablement déjà brisé quand la lampe a été placée dans une tombe. D'après les moignons qui en restent il était formé d'une tige cylindrique, creuse au centre, assujettie à la barbotine sous la lampe.

Un engobe rouge a été appliqué au pinceau et lissé. Il est identique à celui qui recouvre entièrement ou partiellement certains vases. Cette technique, très rare dans la céramique de Carthage, est toujours antérieure au VI<sup>e</sup> siècle.

Aucune de ces lampes n'a de provenance précise. La céramique à engobe rouge a généralement été découverte dans des tombes de la colline de Junon et de la nécropole de Derméché.

**Lampes puniques - Deneauve type I**  
-814 / -700



Lampes à un seul bec.

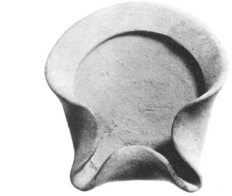
Ce type n'est représenté dans la collection du Musée de Carthage que par un seul exemplaire. La lampe est faite à partir d'une coupe peu profonde exécutée au tour.

Le rebord plat, étroit et légèrement incliné vers l'extérieur a été pincé pour former un bec. Le dessous est bombé, la stabilité devait être assurée par le creux de la patère sur laquelle la lampe était posée.

Cette lampe faisait partie du mobilier funéraire d'une tombe de la colline de Junon. Trois autres exemplaires ont été découverts par M. P. Cintas au tophet de Salammbô. L'un, qui faisait partie du dépôt de fondation, est semblable à la lampe du tombeau de la colline de Junon. Les deux autres sont de plus petite taille et ont un bec plus allongé.

Ce type est extrêmement rare dans les établissements phéniciens de la Méditerranée occidentale. M. P. Cintas a signalé qu'il n'a jamais été découvert à Moÿty, à Nora et à Izza. Les quelques exemplaires découverts à Carthage sont probablement contemporains de la fondation de la ville. Ils peuvent donc être datés de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle ou au début du VII<sup>e</sup> siècle.

**Lampes puniques - Deneauve type III**  
-700 / -500



Grandes lampes à deux becs.

La forme reste la même que dans le type précédent, mais les lampes ne sont pas recouvertes d'engobe rouge et aucune n'a été montée sur un pied.

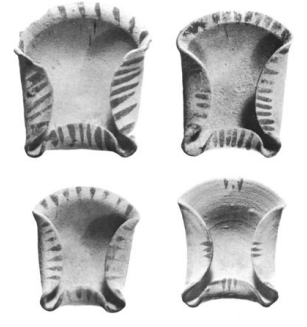
La coupe qui est utilisée a un fond plat ou, parfois, légèrement concave, dont le dessous est toujours bombé. Elle est entourée d'un large rebord, comme dans le type précédent.

M. Cintas a constaté que la dimension de la lampe est plus réduite dans les exemplaires plus tardifs et que les replis de terre déterminant les becs entament plus largement le rebord. Il y a cependant quelques exceptions, les premières lampes classées dans ce type ne sont pas les plus grandes, mais leurs becs sont formés par des replis assez réduits, rappelant ceux de la lampe du type 1.

Quelques patères ont été conservées avec les lampes. Ce sont des assiettes à très large rebord incliné vers le centre. Deux d'entre elles sont décorées de cercles concentriques peints. On considère généralement que ces décors n'apparaissent qu'à partir du IV<sup>e</sup> siècle. Si ces deux patères sont bien contemporaines des lampes qui sont placées dessus, celles-ci ne peuvent être situées chronologiquement que dans la dernière phase de fabrication de ce type.

Ces lampes proviennent des tombes de Byrsa, Junon et Derméché. Ce type a duré pendant tout le VII<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle et a probablement continué jusqu'à l'introduction des décors peints. Les derniers exemplaires proviennent peut-être de tombes du V<sup>e</sup> siècle; la céramique de cette période est la moins bien connue à Carthage.

**Lampes puniques - Deneauve type VI**  
-500 / -450



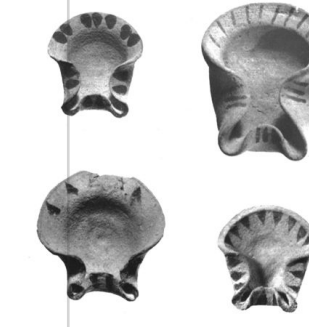
Lampes rectangulaires.

Ces lampes sont généralement plus grandes que celles du type IV qui sont conservées à Carthage. Leur forme rectangulaire est due au prolongement des deux replis latéraux qui s'étendent sur presque toute la longueur de la lampe. Ils forment deux côtés presque parallèles, les pincements affectant aussi une partie de la coupe dans la partie correspondant à son diamètre. Les deux autres côtés sont formés par le repli séparant les becs et, à l'opposé, par la partie du rebord qui conserve sa courbe primitive. L'extrémité des replis latéraux a parfois été pincée contre elle, ce qui détermine deux angles bien nets.

La coupe utilisée pour faire ces lampes est assez creuse. Le dessous, généralement convexe, a été aplati dans deux exemplaires plus tardifs pour former une base. Les lampes et les patères sont décorées, comme dans les deux types précédents.

Celles dont la provenance est connue ont été découvertes dans la nécropole de Sainte-Monique ou elles semblent avoir fait partie de mobiliers funéraires de la même période que les lampes du type IV.

**Lampes puniques- Deneauve type IV**  
-500 / -450



Petites lampes à décor peint.

Les décors peints qui apparaissent à partir du IV<sup>e</sup> siècle sur un certain nombre de céramiques semblent avoir été utilisés sur presque toutes les lampes. Des traits ou des pointes sont tracés sur les replis, sur le rebord et exceptionnellement sur le fond. Cette ornementation très rudimentaire était obtenue par l'application au pinceau d'un colorant à base d'oxyde métallique.

L'apparition du décor n'est pas tout à fait simultanée à un changement de la forme. Les premières lampes décorées pourraient appartenir au type précédent. Elles continuent cependant à devenir plus petites et plus creuses, et la forme, qui avait peu varié du VII au V siècle, subit beaucoup plus de changements à partir du IV siècle.

Les replis affectent une plus grande partie du rebord, surtout sur les côtés, ce qui donne un aspect un peu différent au contour des lampes. Ils se rapprochent parfois davantage en refermant presque complètement les becs, mais ceci n'est pas constant et certaines lampes ont encore des becs très ouverts.

Le décor des patères est composé de cercles concentriques ou de pointes.

Les lampes dont la provenance est connue ont été découvertes dans la nécropole de Sainte-Monique; Les nécropoles d'Ard le-Toubi et d'Ard le-Kherb ont fourni des lampes similaires, elle peuvent être datées de la première moitié du IV siècle.

**Lampes puniques - Deneauve type V**  
-500 / -450



Lampe à rebord séparé du bassin par un ressaut.

Il semble n'exister que très peu de lampes de ce genre et leurs caractéristiques ne sont pas constantes. Celle du Musée de Carthage a des becs refermés et un dessous plat, comme des lampes plus tardives. La lampe d'Ard El-Kheralb a des becs beaucoup plus ouverts de même qu'un autre exemplaire, découvert plus récemment, dont le dessous est bombé.

On a préféré classer cette lampe séparément plutôt que de la considérer comme une exception d'un autre type. Le ressaut séparant le bassin du rebord a été ménagé lors du tournage de la coupe. Il était probablement destiné à maintenir l'équilibre dans le réservoir et à l'empêcher de se répandre sur le rebord. Ce procédé a dû être rapidement abandonné, le même résultat étant obtenu par l'approfondissement de la Coupe.

**Lampes puniques - Deneauve type VII**  
-400 / -350



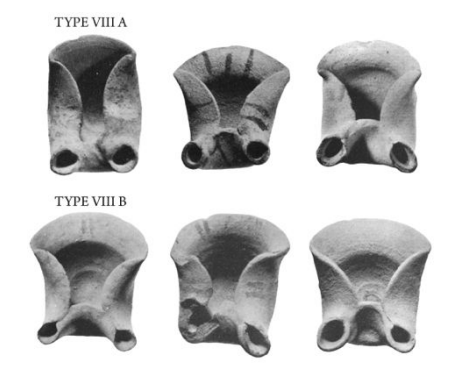
Lampes à base surélevée et à bec ouverts.

Ard El-Kheralb, forme 59.

Les lampes sont plus petites que dans le type précédent mais la capacité du réservoir est augmentée par l'utilisation d'une coupe beaucoup plus creuse. Le dessous forme une véritable base surélevée. Les becs sont encore ouverts mais se dressent déjà, comme dans les lampes du type suivant. Les replis de terre sont très enfoncés à l'intérieur de la coupe ce qui courbe le dessus de la lampe en lui donnant un profil très caractéristique.

Trois exemplaires, sur les quatre qui sont classés dans ce type, sont décorés. Ces lampes proviennent vraisemblablement de la nécropole de Sainte-Monique. L'évolution de la forme permet de penser qu'elles sont postérieures à celles du type précédent. Elles pourraient donc être approximativement datées de la deuxième moitié du IV siècle.

**Lampes puniques - Deneauve type VIII**  
-400 / -300



Lampes à becs tubulaires.

Céramique punique, XL, 10.

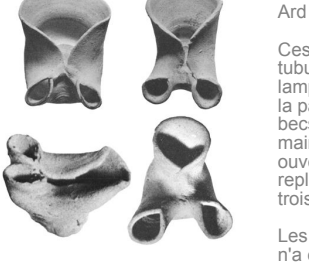
Ard El-Kheralb, forme 60.

La coupe reste à peu près identique à celle du type VI, mais son rebord est replié de manière à former deux becs tubulaires qui se dressent presque verticalement. On peut distinguer deux séries: dans la première série, série A, sont classées les lampes dont les replis latéraux sont aplatis contre le rebord, comme dans le type VI. Les replis latéraux des lampes de la série B tendent à être recourbés vers le haut et à former une troisième ouverture tubulaire qui sera caractéristique du type suivant.

On voit encore quelques exemplaires à dessous convexe parmi les lampes de la série A. Les bases surélevées sont plus fréquentes et sont générales dans la série B. Le décor commence à disparaître. Le manque de soin dans la fabrication est de plus en plus notable, on ne cherche plus à faire qu'un objet peu coûteux. Les lampes hellénistiques qui, à cette époque, sont importées en plus grand nombre à Carthage peuvent satisfaire une clientèle plus difficile.

La nécropole d'Ard El-Kheralb a livré un grand nombre de ces lampes. On en compte 161 exemplaires sur les 210 lampes puniques signalées dans le rapport de fouilles. Elles semblent donc avoir été en usage pendant le cours du IV<sup>e</sup> siècle. Celles qui sont conservées au Musée de Carthage proviennent des nécropoles de Sainte-Monique et de Sidi Bou Salâd. Leur présence dans cette nécropole indique que celle forme a dû subsister pendant une bonne partie du III<sup>e</sup> siècle.

**Lampes puniques - Deneauve type IX**  
-200 / -146



Lampes à large ouverture tubulaires.

Ard El-Kheralb, forme 61.

Ces lampes se distinguent par une troisième ouverture tubulaire. La forme de la coupe est différente de celle des lampes précédentes: son rebord est élargi au détriment de la partie creuse. Il est toujours replié pour former deux becs tubulaires, mais l'extrémité des replis latéraux est maintenant recourbée vers le haut et forme ainsi une ouverture très arrondie. Dans certains exemplaires les replis sont suffisamment resserrés pour former un troisième tube.

Les lampes ont toujours une base plate. Aucune patère n'a été conservée.

Les exemplaires dont la provenance est connue viennent des maisons de basse époque hellénistique de la colline de Byrsa. Des lampes du même type ont été découvertes dans les fours de potiers abandonnés lors de la chute de Carthage, en 146.

Leur fabrication peut donc être située dans la première partie du II<sup>e</sup> siècle.

**Lampe punique - Deneauve type plastique**  
-146 / 0

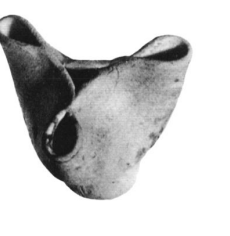


Lampe plastique.

Tête cylindrique, exécutée au tour, brisée au niveau du cou. Les yeux et la bouche sont indiqués par des perforations de la paroi. La tête est surmontée d'une petite lampe qui a été faite à part et ajustée à la barbotine.

La tête est très apparentée à des figurines de Chypre: The Swedish Cyprus Expedition 1927-1931, vol. II, pl. CCXXX-CCXXXII; et de Rhodes. Chr. Blinkenberg, Lindos, I, Les petits objets, pl. 82-83.

**Lampes puniques - Deneauve type X**  
-146 / 0



Lampes à trois orifices.

Céramique punique, XLI, 15.

Cette forme très différente se situe tout à fait à part dans l'évolution des lampes puniques. La coupe très creuse n'a pas de rebord et elle est montée sur un pied haut et évasé vers le bas. Trois pincements ramènent la paroi vers le centre en laissant ouverts trois orifices disposés en triangle et un orifice central.

On n'a pas retrouvé de lampes de ce type à Carthage. Leur production est postérieure à la chute de la ville et se situe à l'intérieur du pays. Elles ont été retrouvées en grand nombre dans le sanctuaire d'El-Kenissia et il est vraisemblable que l'unique exemplaire conservé au Musée de Carthage vient de ce site.